



Le mot du Maire

Chères Saint Hilairoises, chers Saint Hilairois

Dans un contexte national et international marqué par des tensions politiques et sociales, avec la montée des extrêmes et une crise démocratique préoccupante, nous agissons au quotidien pour que Saint Hilaire demeure un lieu privilégié de solidarité et de bienveillance. Face aux défis actuels, nous poursuivons nos engagements pour offrir aux Saint Hilairoises et Saint Hilairois un cadre de vie harmonieux, où chacun peut trouver sa place et s'épanouir.

Le budget 2025 de la commune a été voté le 10 Avril dernier. Comment faire mieux ou au moins pareil, avec moins ? Telle est la contrainte que nous impose l'Etat et l'administration centrale pour cette année 2025. Comme à l'accoutumée, l'effort est demandé aux communes et intercommunalités, tandis que l'Etat continue de creuser ses déficits. Face aux baisses de dotations effectives, nous poursuivons la dynamique initiée depuis plusieurs années. A savoir réaliser des investissements importants pour développer la commune : city-stade, place bénédictine, espace Jeanjean, Maison Pluridisciplinaire de Santé... **Tout cela sans augmenter les taux d'imposition communaux ni recourir à l'emprunt.**

Je ne saurai terminer cet éditorial sans évoquer le nombre grandissant d'incivilités auxquelles nous devons faire face, causées par une minorité d'individus quelquefois extérieurs à notre village.

Par exemple les dépôts sauvages d'ordures ménagères ou déchets, la dégradation de mobilier urbain et stationnement anarchique sur l'espace public.

Nous devons tous être acteurs de notre bien vivre ensemble et porter le slogan :
HALTE AUX INCIVILITES.

J'ai demandé à la Gendarmerie de porter une attention particulière à ces incivilités et de responsabiliser les auteurs lorsqu'ils sont identifiés.

Dans l'attente de l'écriture du prochain bulletin municipal, je formule le vœu suivant : souhaitons-nous un printemps heureux et pluvieux.

Appel à témoins

Les compagnies Gérard Gérard et Les Chiens noirs du Mexique vous proposeront le mercredi 02 juillet « Visions », une visite guidée sensible et théâtrale de Saint Hilaire. Pour cela nous avons besoin de votre contribution à vous les habitants ! Vous qui vivez là, que ce soit depuis toujours ou quelques mois, vous qui pourrez nous raconter vos histoires, les anecdotes dont vous avez été témoins, nous transmettre la mémoire de vos parents ou grands parents... Nous parlerons aussi bien-sûr des changements récents de Saint Hilaire, de son présent et de son avenir ! Écrivez-nous, appelez-nous, ou venez nous rencontrer sur le village entre le 9 et le 12 juin. Merci d'avance !

Contact :
leschiensnoirdumexique@gmail.com
06 83 21 85 25

Directeur de la publication : Jean Louis Carbonnel.
Rédacteurs : Denis Adivèze, Fabien Masjuan, ensemble des élus de la commune.

Budget 2025 - Un budget « offensif » sans hausse d'impôts. Des finances saines.



Le budget 2025 est composé de deux volets : une section de fonctionnement et une section d'investissement. Cette dernière est particulièrement impactée par le contexte financier national. L'investissement représente l'ensemble des dépenses nécessaires à l'entretien du patrimoine et des équipements municipaux et prévoit aussi la sauvegarde de l'autofinancement structurel de la commune, pour limiter la dégradation de l'épargne nette et le recours à l'emprunt.

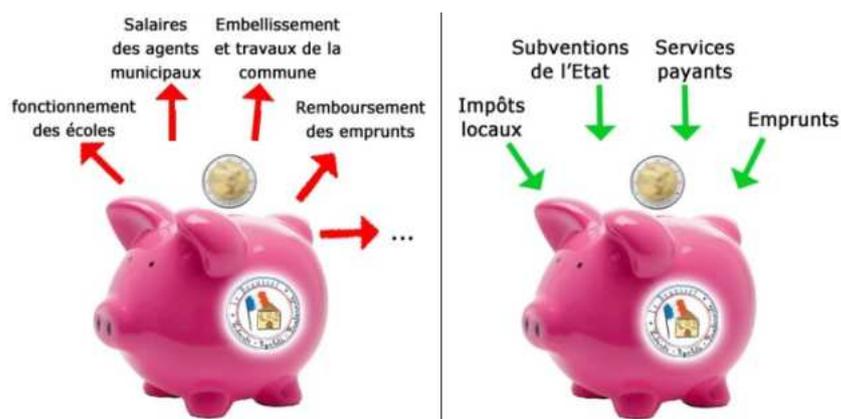
Zéro endettement et zéro augmentation du taux communal de la taxe foncière depuis 2020.

Depuis plusieurs mois, les débats autour du budget 2025 de l'État font la une des médias. Ce temps est en effet crucial pour la France, mais aussi pour l'ensemble des collectivités locales, qui ont chacune un budget à voter pour fonctionner et investir. Le budget primaire 2025, présenté et adopté par le Conseil Municipal à l'unanimité le jeudi 10 Avril dernier, est le fruit d'un travail approfondi sur les dépenses générales, basé sur une étude à la loupe, ligne à ligne, de ce qui a été dépensé les années précédentes. Ce travail important de collaboration, d'échange et d'arbitrage s'est étalé sur plusieurs mois. Ces efforts ont été payants puisqu'ils nous permettent, année après année, de dégager suffisamment de ressources pour financer les projets de la commune, sans avoir à endetter la commune, tout en reconstituant les réserves pour les futurs projets.

La volonté de la commune est de **MAINTENIR LE RYTHME DES INVESTISSEMENTS POUR ENTREtenir ET AMÉLIORER NOTRE QUALITE DE VIE.**

Principaux investissements pour 2025 :

- Création de l'espace Jeanjean
- Réhabilitation du chemin du Plo
- City-stade
- Reprise de l'électrification des rues avec le SYADEN
- Toit de l'église...



Des engagements forts, dans une période marquée plus que jamais par le désengagement de l'État et ses demandes d'économies aux collectivités locales.

Pour Saint Hilaire, nous proposons un budget sincère et équilibré qui s'élève à près de 5 millions d'euros (dont 1.8 millions en fonctionnement et 3.2 millions en investissement) et qui s'inscrit dans un contexte économique tendu pour les collectivités locales. Tendu, car elles doivent répondre, avec des moyens en baisse constante, aux attentes croissantes de leurs administrés. En tenant compte de cette conjoncture, notre commune continue d'investir pour préserver le cadre de vie Saint Hilairois, entretenir et rénover les équipements municipaux pour le confort de tous les usagers.

Nouvelle place "Bénédictine"

Le projet phare de notre mandature, porté depuis 2014, voit enfin le jour. L'aménagement de la place sous l'abbaye arrive au terme de la première phase de travaux. La calade et les parkings vont être aménagés prochainement.

D'un îlot de friche urbaine en pied d'abbaye a émergé une véritable place de village. Dès l'élaboration du projet, nous avons conventionné avec les artisans / commerçants qui vont faire vivre ce lieu.

Le 7 Mars 2025, le dernier point sur les aménagements a été fait avec chaque partenaire. ENEDIS a procédé aux branchements électriques. L'ouverture des commerces sera effective avant l'été.

Le salon de coiffure mixte Pin-Cut, géré par Laura Varinich sera côté route, face à la maison partagée. Cette jeune femme souriante est un artisan confirmé qui saura vous séduire par son dynamisme, sa gentillesse et son talent.

Sur la place, Clément Delvals, un enfant du village, tiendra une boucherie charcuterie. La boulangerie Mauzac quitte la rue Grande pour s'installer à côté de la boucherie. Merci à Sylvie et André qui ont été enthousiasmés par le projet dès le départ et ne nous ont jamais fait défaut. Merci aussi à l'implication immédiate et à l'engouement pour le projet de Stéphane Bonnery.

Séverine Mérat et Nicolas Simon qui animent les marchés d'été proposeront du maraîchage bio, des œufs et des fromages.

Le caveau Anne de Joyeuse que nous avons contacté n'a pas souhaité déménager pour intégrer la place.

C'est donc Pierre Jammes, une grande figure Limouxine, qui va ouvrir un caveau de vins proposant une plus grande diversité que les vins locaux. Il proposera aussi dans l'immédiat une petite restauration mais son projet ne demande qu'à évoluer.



C'est donc des commodités, de l'agrément, un supplément de vie qui sont amenés au village. Nous espérons que les habitants de Saint Hilaire et des villages alentour seront conscients de la chance qui leur est offerte par cette proximité et que chacun apportera sa contribution pour faire vivre et rayonner ce nouvel environnement qui insuffle un coup de neuf au village en respectant sa ruralité.

Lutte contre la cabanisation

Les communes de l'Aude sont confrontées à un nombre croissant de constructions ou d'occupations illégales (chalets, mobil-homes, caravanes...) constatées sur les espaces agricoles, naturels et forestiers en infraction aux règles de l'urbanisme. Outre l'atteinte visuelle à l'environnement et la constatation de pollutions de sites par le déversement d'eaux usées notamment, c'est la salubrité et la sécurité de ces occupations qui sont en jeu avec une exposition forte aux risques d'inondations et d'incendie. Dernièrement Monsieur le Préfet de l'Aude a décidé de renforcer l'action publique en renforçant ses efforts, ses moyens et ses actions pour lutter efficacement contre la cabanisation et protéger les espaces agricoles, naturels et forestiers. Il est demandé aux communes de mettre en place diverses actions :

- Exercer une vigilance constante sur le territoire communal en adaptant et mobilisant des moyens suffisants tels que l'emploi d'agents assermentés à cet effet agissant rapidement en cas d'infraction (verbalisation, convocation, mise en demeure),
- S'opposer directement à ces installations au travers de mise en demeure, d'arrêtés interruptions de travaux, de préemptions et de refus de raccordement aux réseaux (eau, électricité, fibre...),
- Informer d'une part le public des sanctions encourues en cas de construction sans autorisation, et d'autre part les acquéreurs et notaires sur les règles d'urbanisme applicables à l'occasion des déclarations d'intention d'aliéner.

En toutes circonstances, conformément à l'article L. 480- 1 du code de l'urbanisme, il est demandé au Maire et ses adjoints, dès qu'ils ont connaissance d'une infraction aux règles d'urbanisme du territoire communal, de dresser un procès-verbal et de le transmettre sans délai au Procureur de la République.

La volonté du Préfet de l'Aude est de protéger les espaces naturels et agricoles qui pourraient être détournés de leur fonction première et être utilisés, en particulier comme terrains de loisirs. Cette appellation étant totalement illégale, elle est souvent utilisée abusivement par les propriétaires fonciers et leurs notaires en vue



de la vente d'une terre à un prix en général exagéré pour laisser miroiter de belles journées ou week-ends à la campagne à des acquéreurs plutôt ignorants en la matière. Ces terrains ne disposant ni eau ni électricité, les acquéreurs y installent souvent une cabane, voir un mobil home.

Ces installations sont totalement illégales et devront être démolies.

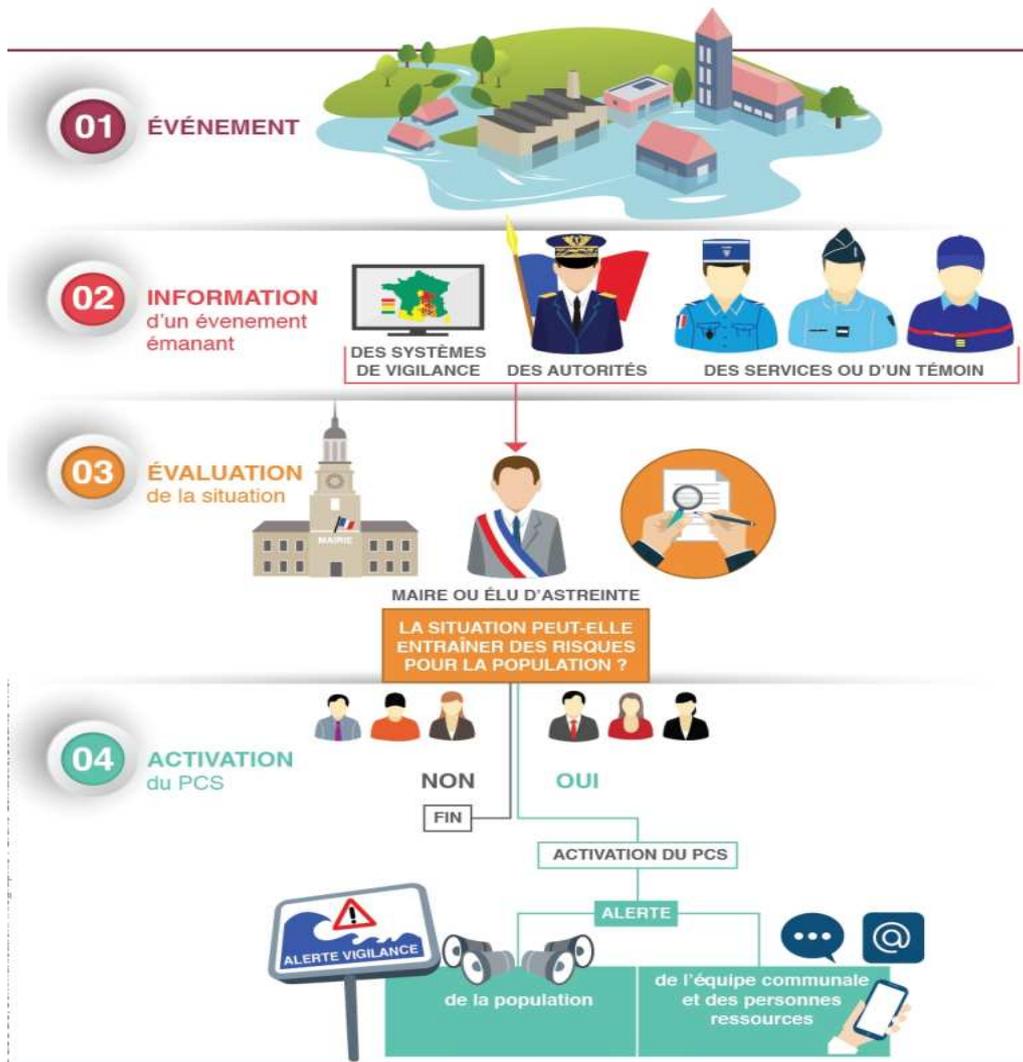
Zoom sur Le Plan Communal de Sauvegarde PCS



Le PCS est un plan qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées. Il est obligatoire pour les communes exposées à des risques naturels ou miniers.

Le PCS organise, sous l'autorité du maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise. Il prévoit notamment le regroupement de l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population.

Dans ce contexte, les personnes qui se sont signalées comme vulnérables, ont transmis à la commune leur coordonnées afin d'être efficacement prise en compte par le dispositif PCS. Nous rappelons que dans le cadre de cette collecte d'informations il convient de faire part à la Mairie de tous changements qui pourraient être survenus pour vous (numéro de téléphone, adresse mail, personne ressource...) qui pourraient impacter votre prise en charge dans un contexte de crise.



Toutes les données récoltées dans le cadre du PCS sont strictement soumises au dispositif protection des données personnelles de la loi CNIL.

Le rêve d'être Maire !

A un an des prochaines municipales, rendons hommage à tous nos édiles à travers la France. Il faut bien avouer qu'être Maire, c'est un peu comme participer à un triathlon... sauf qu'il n'y a pas de ligne d'arrivée, que les spectateurs crient parfois très fort et sont bien plus exigeants que les supporters du Tour de France.

Dès le matin, ça commence : une avalanche de mails, de coups de téléphone et de doléances aussi variées que surprenantes : « Monsieur le Maire, mon voisin a planté une haie qui empiète sur mon potager, que comptez-vous faire ? » ou encore « Madame la Maire, les pigeons ont décidé de squatter ma terrasse, pouvez-vous négocier leur déménagement ? » ... Et puis, il y'a les décisions. Oh, ces merveilleuses décisions qui ravissent toujours tout le monde ! Ah bien non, pardon, ça c'est dans un monde parallèle. Ici, que vous mettiez une fontaine, une poubelle ou une piste cyclable, c'est la révolution. Trop chère ! Mal placée ! Qui a décidé ça ?

Un Maire, c'est un peu comme un chef cuisinier qui essaie de satisfaire des convives dont les goûts sont aussi variés que contradictoires ? Et pendant ce temps, il faut gérer aussi le budget des travaux, chercher les subventions et surtout... supporter les mécontents ! Car soyons honnêtes, en politique locale, tout le monde a un avis sur tout. Si le Maire décide d'installer un rond-point, certains crient au scandale. S'il ne le fait pas, on lui reproche un manque de vision ! Trop de lumière la nuit, pas assez d'éclairage dans les rues, des impôts trop élevés mais des services qui doivent rester impeccables... Bref, un Maire c'est un équilibriste qui jongle entre des attentes, parfois... incompatibles.

Et puis, il y'a l'agenda. Parce qu'un Maire, ce n'est pas seulement un gestionnaire, c'est aussi un marathonien des réunions et un VIP des inaugurations. « Monsieur le Maire, une photo avec le nouveau panneau de signalisation ! Madame la Maire, un discours pour le lancement du marché aux asperges ! ».

Ajoutez à cela l'épreuve ultime : les intimidations, les réseaux sociaux, où chaque décision est scrutée, critiquée, moquée... et vous comprendrez pourquoi certains édiles finissent par rêver d'un exil sur une île déserte. Dans l'Aude une trentaine de maires ont déjà annoncé qu'ils ne repartiraient pas.

Mais, petite précision ! Bien loin de moi, l'idée de vouloir décourager les futurs candidats. Si nombreux soient les Maires qui ont décidé de passer la main, d'autres ont fait le choix de poursuivre l'aventure et de se représenter aux suffrages des électeurs. Dans les grandes villes de l'Aude, il n'y a déjà plus de suspense, tous repartent, démontrant ainsi que ce mandat de Maire est toujours attrayant et mobilisateur, à condition d'avoir les moyens administratifs et humains pour accomplir cette tâche. Bref, être Maire, c'est sans doute l'un des plus beaux métiers... c'est une vocation, un engagement... à condition d'avoir une sacrée dose de patience ! Car quand tout va bien, c'est normal, mais quand ça va mal... c'est toujours de sa faute.



Goudronnage du Chemin du Plo

La commune de Saint Hilaire est forte d'un long réseau routier propre, dont l'entretien représente une part importante du budget municipal. Il est à noter que les dépenses d'entretien des voies communales font partie des dépenses obligatoires mises à la charge des communes conformément aux dispositions prévues à l'article L. 2321-2 du code général des collectivités territoriales.

Certains travaux sont réalisés en régie, par le personnel communal (fauchage des bas-côtés, curage des fossés, reprise de murs de soutènement, déneigement éventuel...), mais pour les grosses interventions sur le revêtement de chaussée, il faut faire appel à des prestataires extérieurs spécialisés. En plus du budget consacré aux travaux d'entretien courant de la voirie, effectués au fil des mois par les employés municipaux, la mairie a décidé d'investir cette année une enveloppe budgétaire d'environ 40 000 € affectée spécifiquement au goudronnage du Chemin du Plo.

Ces travaux de goudronnage (qui comprennent également la préparation de la chaussée) programmés pour l'année 2024 n'ont pas pu être réalisés avant, les opérations de sécurisation du Lauquet, les démolitions Fonds Barnier, les travaux de construction de la Maison Pluridisciplinaire de Santé venant de se terminer.



moisenior
bien vieillir dans l'Aude

Avec l'appui des Espaces Seniors
du Département de l'Aude



Avec le concours financier de la CNSA dans le cadre
de la conférence des financeurs de la prévention de la
perte d'autonomie des personnes âgées de l'Aude

Seniors, à l'écoute de votre santé !

Animés par :

Georges Veyres et Jean-Louis Bire, Mikro Orchestre ; Aurélie Azam,
audioprothésiste ; Vivien Touron, assistant audioprothésiste ; Karine Amador,
opticienne ; USSAP ; Infirmières et ICOPE ; Espace Seniors.

Un concert-conférence sur l'audition suivi de tests
auditifs, visuels, glycémie, tension artérielle, fragilité avec
l'application ICOPE et santé des aidants

Nous vivons de plus en plus longtemps et la durée de vie en bonne
santé devient un enjeu primordial de société. Il n'y a pas d'âge pour
prendre soin de soi. Comment maintenir son capital santé, repérer
les signes éventuels de fragilité et préserver son autonomie ?

Les rencontres « Seniors, à l'écoute de votre santé ! » permettent
aux participants de faire un point, de façon globale, sur leur santé.

SANTÉ CONFÉRENCE



DATE

**15
mai
2025**

De 14h à 16h

LIEU

Saint-Hilaire
Foyer Saint Hilaire
Avenue du Béal



INFOS

Gratuit sur inscription
au 05 31 48 11 55
(du lundi au vendredi de 9h à 19h)

Proposé par



À venir...

Un programme complet et varié

• **Jeudi 15 mai de 14h à 16h** : Un concert-conférence : un audioprothésiste présentera le fonctionnement de l'oreille, les pathologies et donnera des conseils pour préserver son audition. Un groupe de musique ponctue le discours de l'expert afin de rythmer la conférence.

• **Jeudi 20 mai de 9h à 17h** : Des tests : Sur rendez-vous, des professionnels proposeront des dépistages* de l'audition, vue, glycémie, tension artérielle et fragilité avec l'application ICOPE et santé des aidants.

* tests de prévention à visée non médicale

Saint Hilaire un village avec de nombreuses associations

Aujourd'hui, un bon nombre d'évènements et de manifestations qui animent notre vie en société sont organisés par des bénévoles. Ce travail de l'ombre s'avère généralement peu gratifiant, souvent très prenant, et parfois les critiques en découragent plus d'un. À juste titre.

Travailler au sein d'une association, et contribuer à sa vie, c'est permettre non seulement de donner la chance à certains de pratiquer leurs loisirs, mais c'est aussi contribuer à faire vivre son village. Donner de sa personne pour une cause locale, c'est s'engager pour son prochain, faire perdurer nos traditions et permettre aux citoyens de s'épanouir.

Cela demande cœur et passion.

Certes, s'engager peut faire peur, peut parfois être compliqué, mais notre société en a tellement besoin. Le bonheur et la chance que vous donnez aux autres est une récompense qui n'a pas d'égal.

Nous avons la chance sur notre commune d'avoir des associations qui animent le territoire tout au long de l'année. Ces dernières ne manquent pas de dynamisme et de créativité pour proposer des actions innovantes. Il y'en a pour tous les goûts, n'hésitez pas à les contacter en vous adressant au secrétariat de mairie.

<https://saint-hilaire-aude.fr/le-village/associations/>

A.C.C.A

Association Communale de Chasse

Agréée

✉ jerome.delvals@gmail.com

👤 Jérôme Del Vals

Abbaye vigneronne de Saint-Hilaire en vallée du Lauquet

Patrimoine historique et viticole de l'abbaye de Saint-Hilaire

☎ 04 68 69 42 92

☎ 06 25 19 13 65

✉ gayzard.rene@neuf.fr

🌐 <https://www.facebook.co...>

👤 Philippe Gayzard

Amicale Donneurs de Sang

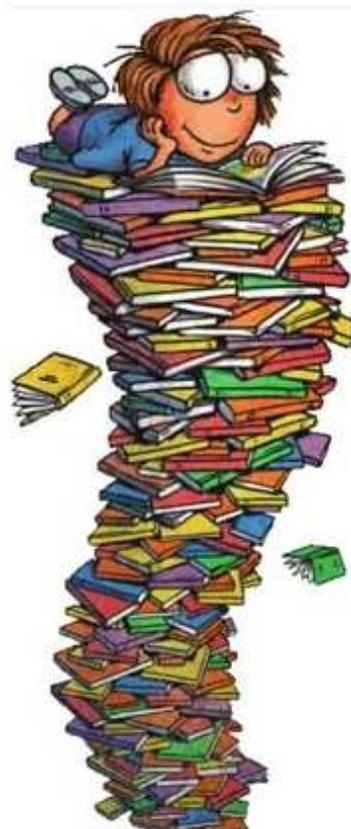
Organisation de journée "don de sang"

👤 Rouby Carole

Zoom sur la bibliothèque

La part de la population inscrite en bibliothèque a diminué de 21 % à 15 % entre 1997 et 2018, selon une enquête réalisée par le ministère de la Culture. Les bibliothèques, à l'échelle du territoire national, sont aujourd'hui marquées par une nette désaffection.

Notre village ferait-il exception et serait-il un village d'irréductibles lecteurs ? Les chiffres des adhésions sont là pour le démontrer ! Aussi notre conseil a-t-il décidé d'entretenir cette ferveur pour la lecture particulièrement auprès de nos lecteurs les plus jeunes. Une dotation spéciale a été actée pour accroître le fonds de littérature de jeunesse. Nul doute que les jeunes saint-hilairois trouveront leur bonheur dans les nouveautés que la chaleureuse équipe de la bibliothèque a hâte de leur proposer.



Amicale Saint-hilaire du Carnaval et des Traditions Populaires

Organisation de manifestations traditionnelles (Carnaval...)

<https://www.facebook.co...>

Delpech Marie Josée

Ass. sportive musculation

Gestion de la salle de musculation

06.59.43.35.72

muscu.sainthilaire11@gmail.com

Priscilla DEPAQUI, Présidente

Association culturelle et sportive de capoeira

Partage de l'art et de la culture brésilienne grâce à la danse et plus particulièrement la capoeira.

07 83 77 11 63

jaubertcindy@gmail.com

Cindy Jaubert

Chats sans Famille

L'association Chats sans famille se charge d'attraper, de transporter chez un vétérinaire et de faire stériliser les chats errants de la commune, tant que celle-ci aura des bons de stérilisations.

07 70 62 76 51

Thérèse Del Vals

FCV Lauquet

Club de Football

06 64 13 46 81

<https://www.facebook.co...>

Jean-Philippe Roucoule

Gafets et Papets

A cœur d'offrir et partager dans notre village nos belles traditions carnavalesques avec des repas à thèmes, sorties musicales dans le village, soirées dansantes.... cela dans la joie et la bonne humeur.

06 89 96 80 67

association.gafets.papets@gmail.com

Mme Galindo Isabelle

Gym Senior

06 15 83 69 27

marionlauze@gmail.com

Mme Lauze Marion

Le comité des fêtes

Organisation de la fête locale et d'évènements festifs

0649599974

SIMON Mickael

Le Scion du Lauquet

Club de Pêche

04 68 69 40 45

pierre.marcos423@orange.fr

Pierre Marcos

Le temps des loisirs

Organisation d'activités à destination des séniors

06 24 87 64 49

tdlsainthilaire@gmail.com

<https://www.facebook.co...>

Gisèle Mancès

Les Amis de l'Abbaye de Saint-Hilaire

Association culturelle productrice de concerts et d'événementiels pour la promotion du patrimoine de l'abbaye.

06 01 76 46 97

amisabbaye11250@gmail.com

<https://www.facebook.co...>

Didier Guillon

Les bénévoles St-Hilaire

Tenue d'événementiels au profit du Téléthon ou actions caritatives envers des personnes ou associations

04 30 36 60 88

06 26 21 57 18

lemaitre7611@gmail.com

Alain Lemaître

Les écoliers de Saint Hilaire

Association de parents d'élèves de l'école de Saint-Hilaire

parentsdelevesthilaire@gmail.com

Arnaude Lasserre

Los bufaires del Lauquet

Animation musicale formation très cuivrée.

06 89 43 97 91

<https://www.facebook.co...>

Pascal Daydé

Pétanque Club

Pierre Marcos

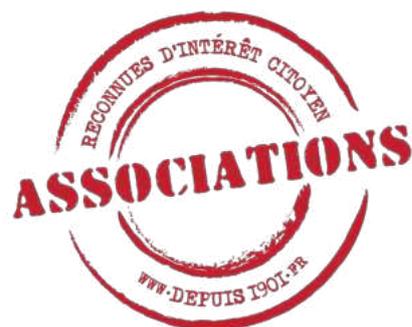
Tennis club du Lauquet

Association sportive pour la pratique du tennis ouvert à tous. Pour tout renseignement concernant l'adhésion : - Camille 06 72 66 55 31 - Bernadette 06 58 94 13 74 - Olivier 06 70 63 83 92

06 72 66 55 31

asso.tcl@gmail.com

Camille Danel



Informations pratiques - Mairie de Saint-Hilaire

MAIRIE

Elle est ouverte du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi matin 8h 12h.
Tél. : 04 68 69 41 15 - E-mail : mairie@saint-hilaire-aude.fr

DECHETTERIE

Ouverte les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h - Fermée les dimanches, lundis et jeudis après-midi.

ASSISTANTE SOCIALE

Les personnes désirant prendre contact avec une assistante sociale sont invitées à contacter le secrétariat de Madame Corinne BRU, Maison Départementale des Solidarités Haute Vallée, Maison du Département au 04 68 69 79 64, Bis Avenue André Chénier, 11300 LIMOUX. Madame BRU organise une permanence à la mairie de Saint Hilaire, le mardi matin tous les 15 jours uniquement sur rendez-vous.

BRIGADE DE GENDARMERIE

Contactez la Brigade de Limoux au 04 68 31 03 63.



ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants est programmé *chaque dernier mardi du mois*. Pour en bénéficier, vous devez vous inscrire en mairie. Les objets sont ensuite déposés en bordure de propriété la veille au soir. Seuls les objets trop volumineux qui ne rentreraient pas dans un coffre de véhicule seront récupérés.

Sont considérés comme encombrants les objets volumineux d'usage domestique :

- Electroménager tel que cuisinières, réfrigérateurs, machine à laver...
- Mobilier : canapé, sommier, matelas, meubles...
- Appareil de chauffage et sanitaire ; radiateur, cumulus, bac à douche ...)

Sont interdits :

Déblais et gravats, déchets verts, pneus, huiles de vidange, produits phytosanitaires etc... et les petits objets qui peuvent être apportés par leur propriétaire à la déchetterie en voiture. Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces consignes.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque accueille les lecteurs chaque mercredi et vendredi de 15h00 à 19h00.
Tél : 04 68 20 35 32 - bibliomonvillage@gmail.com



PRESSE

Pour toute demande de publication dans le journal "L'Indépendant", s'adresser à Didier Guillon, correspondant local, presse.sainthilaire11@gmail.com

80 ans de la commémoration du 8 Mai 1945

Aide sociale

Cette année, la commémoration du 8 mai 1945 marquera le 80^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, avec la capitulation de l'Allemagne Nazie. C'est un moment historique pour honorer la mémoire de la guerre, des victimes, des résistants et des libérateurs. Ce sera l'occasion de rappeler l'importance de cette date pour l'histoire Européenne, de saluer les sacrifices consentis, de souligner l'engagement en faveur de la paix et de renforcer les liens de solidarité et de mémoire entre les générations.

Au programme: Jeudi 8 Mai à 18h (exceptionnellement) rassemblement devant la mairie, 18h15 dépôt de gerbe au monument aux morts et discours officiel. 18h45: vin d'honneur au foyer municipal.

Information de la Communauté de Communes du Limouxin

Optimisation de la collecte des ordures ménagères : un passage hebdomadaire suffit.

Dans une démarche d'optimisation du service et de réduction de notre impact environnemental, la collecte des ordures ménagères va évoluer courant avril/mai, le passage des camions passera de deux à un ramassage par semaine.

Cette adaptation repose sur plusieurs constats : l'augmentation du tri des déchets permet de limiter le volume des ordures résiduelles, et une collecte unique suffit pour assurer la propreté et le bon fonctionnement du service.

Ce changement permet de maîtriser les coûts, de réduire l'empreinte carbone liée aux tournées des camions et d'améliorer l'efficacité du service.

Nous comptons sur la mobilisation de chacun pour continuer à trier et à adopter les bons gestes afin de garantir une gestion responsable de nos déchets.

Le Centre Communal D'Action Sociale

Au sein de notre commune de Saint Hilaire, il existe un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes en difficulté financière et/ou fragilisées socialement. Cet établissement s'appelle le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap... Le CCAS de Saint Hilaire est composé des personnes suivantes : Jean-Louis CARBONNEL, Martine FERNANDEZ, Serge ROLLIN, Christelle BURLAN, Françoise MANCES, Alain LEMAITRE, Monique JOVANI, Nelly DESARNAUD, Georgette AVILA.

Si vous êtes en difficulté, le Centre Communal d'Action Sociale peut vous aider. Pour toute information contactez la mairie de Saint Hilaire au 04 68 69 41 15.

VEOLIA remplace SUEZ

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif à Saint Hilaire est désormais assurée par VEOLIA en remplacement de SUEZ.

Ce changement intervient dans le cadre d'un renouvellement contrat avec le SIVOM des Eaux du Limouxin.

Téléphone : 09 69 329 328

Internet : www.eau.veolia.fr

Courrier: Centre Service Client - 06297 Nice CEDEX 3 - Agence de Limoux - 7 avenue de Catalogne - Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h.



Dénomination de lieux à venir

Dans les prochains mois, plusieurs inaugurations auront lieu : city-stade, place Bénédictine... Plusieurs dénominations de lieux sont prévues également: école Simone Veil, Espace Jeanjean, Place Bénédictine, Rue du Mauzac, Complexe Sportif Pierre Authier...

L'art pétillera à nouveau sous les arcades !

L'année 2025 aura débuté de manière... lumineuse à l'abbaye ! En effet la fermeture hivernale a été mise à profit pour remplacer les menuiseries et offrir un espace d'accueil plus chaleureux. Désormais parée de belles portes vitrées, la billetterie-boutique est plus attractive pour les visiteurs venus du monde entier. Toujours au rayon lumineux, les œuvres exposées au réfectoire des moines seront mieux mises en valeur grâce à des projecteurs LED au-dessus des cimaises. Un atout supplémentaire pour mettre en avant les artistes sélectionnés pour la deuxième édition de la programmation culturelle baptisée « L'Art pétille à l'abbaye ». Le coup d'envoi de la manifestation a été donné par Jacques Royuela qui révélera ses toiles jusqu'au 1er Mai. Jusqu'à la fin du mois de Septembre sculpteurs, créateurs, céramistes, peintres, vont se succéder pour animer le parcours de visite. Le mois d'Octobre sera entièrement dédié à la photographie autour d'un thème imposé : « Eléments naturels ». Cet évènement - ouvert à tous - permettra au plus grand nombre de partager ses plus beaux clichés dans le cadre magique de notre bénédictine. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 Septembre. Outre les expositions, d'autres animations émailleront le restant de l'année, dont des ateliers d'enluminure - calligraphie par exemple, ouverts aux adultes comme aux enfants. Des visites commentées – très plébiscitées - ont lieu régulièrement, de même que des jeux de piste pour les plus jeunes. Une visite offerte aux habitants en Février dernier a notamment permis à nos concitoyens de se reconnecter avec leur patrimoine commun. Dernièrement, c'est en lien avec la mission locale de l'ouest audois que par le biais d'énigmes ludiques nos adultes de demain ont pu découvrir les possibilités d'accompagnement auxquels ils avaient droit. Notre dynamique équipe composée d'Ava, Mahalia et Fabien travaille sur d'autres projets et s'en fera l'écho sur les différents canaux numériques. N'hésitez pas à pousser les portes du monument pour venir échanger avec eux, glaner de la documentation touristique sur l'ensemble du département, ou bien encore profiter des produits locaux de la boutique. Et bien entendu l'accès au cloître et aux bâtiments est entièrement gratuit pour les habitants de Saint-Hilaire.



Malgré les pluies, la vigilance continue

Confronté à une sécheresse historique depuis trois ans, nous attendions impatiemment des averses. Cela tombe bien, durant le mois d'Avril, les précipitations ont été au rendez-vous sur une bonne partie du territoire du Limouxin. Pour autant, cet arrosage en quasi continu ne suffit pas à mettre fin aux restrictions des usages de l'eau, en vigueur depuis le passage en situation de crise en mai 2023. Ce n'est pas parce qu'il pleut aujourd'hui, que le problème est derrière nous. Il est résolument devant nous. Même si nous constatons du mieux grâce aux récentes pluies, tout n'est pas rentré dans l'ordre. Loin de là. Même si les averses ont été bonnes pour les eaux de surface, les nappes du territoire restent archi-déficitaires et en situation de crise.

Suite aux différents arrêtés préfectoraux portant restrictions temporaires des usages de l'eau et plaçant le Lauquet en alerte renforcée, plusieurs mesures ont été prises.

1/ Consommation Domestique de l'Eau : l'utilisation de l'eau à des fins domestiques doit être restreinte au strict minimum, c'est-à-dire limitée à l'alimentation en eau potable des populations, aux usagers sanitaires et à l'abreuvement des animaux.

2/ : Usages limités ou interdits : les restrictions d'usage de l'eau applicables sur le territoire communal sont fixées par les arrêtés préfectoraux en vigueur portant restrictions temporaires des usages de l'eau. Ces restrictions concernent tous les moyens de prélèvement de l'eau : puits, forages, canaux d'arrosage, béals, retenues de stockage, réseau public...

- Interdiction d'arrosage des Grandes Cultures. Il est nécessaire que le béal approvisionné par le Lauquet soit en charge permanente pour assurer la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) qui relève de la compétence du Maire. La DECI est organisée autour de points d'eau préalablement identifiés (poteaux incendie, bêche incendie, réserve naturelle...) et sont destinés aux services du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Pour assurer la défense incendie sur le bas du village il est utilisé la réserve d'eau naturelle ou artificielle à travers le béal.

Il est primordial de prendre en considération la baisse considérable des réserves d'eau potable de la commune ainsi que la baisse des débits des cours d'eau, du niveau des nappes souterraines alimentant le réseau. Il faut également avoir conscience du déficit pluviométrique et de l'absence d'amélioration significative de la situation à court terme. Il peut donc avoir un risque de rupture d'alimentation en eau potable de la commune et des difficultés de lutte contre les incendies consécutives au manque d'eau. Il est donc important de préserver les usages prioritaires, dont en premier lieu la santé, la sécurité civile, l'approvisionnement en eau potable, la prévention des écosystèmes aquatiques, la défense extérieure contre l'incendie.



ALERTE CRISE
SÉCHERESSE



La médaille du travail pour Yasmina DILMI (dit SISSI)

La cérémonie des vœux aux employés municipaux a été l'occasion pour le maire de Saint Hilaire et son conseil municipal de remettre une médaille du travail à une membre du personnel communal. A l'honneur une employée modèle ayant effectué une partie de sa carrière professionnelle sur la commune: Yasmina Dilmi (dit Sissi). Cette dernière a reçu la médaille en argent pour vingt années de service. Petit rappel historique, Sissi est entrée en mairie, le 10 septembre 1990. Pour tous, il s'agit d'un agent exceptionnel, au service du public.

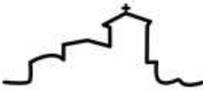
Affectée à la gestion de la cantine scolaire et de la garderie, cet agent fait preuve au quotidien de professionnalisme, de rigueur, de ponctualité. Appréciée de tous les élus, des services municipaux, des enseignants, des enfants, des parents d'élèves, Sissi est soucieuse d'une qualité de service. Elle se démène sans cesse pour apporter le maximum aux utilisateurs des services municipaux. Discrète avec un sens aigu des responsabilités, cette dernière vient d'être nommée responsable des services scolaires et référente pour les autres partenaires.

L'attribution de cette médaille d'honneur est une juste récompense pour un agent qui oeuvre sans faille au bon fonctionnement des services périscolaires et qui travaille en parfaite autonomie. Pour Jean-Louis Carbonnel, « C'est un honneur et un privilège pour les élus que nous sommes de te remettre cette médaille accompagnée d'un certificat valorisant ton engagement.

C'est l'expression de la reconnaissance par la municipalité de ta précieuse contribution pour la mise en œuvre efficace de la mission de service public. Ton expérience, tes compétences, tes qualités sont le socle de l'élite de la fonction publique à laquelle nous aspirons ! ».



Quand on lui parle de retraite, celle-ci lève les yeux au ciel, la retraite n'est pas d'actualité, elle fera valoir ses droits officiels à la retraite en octobre 2027. En attendant félicitations à notre récipiendaire.


COMMUNE DE SAINT-HILAIRE
— DANS L'AUDE —

La Fibre Optique qu'es aco ?

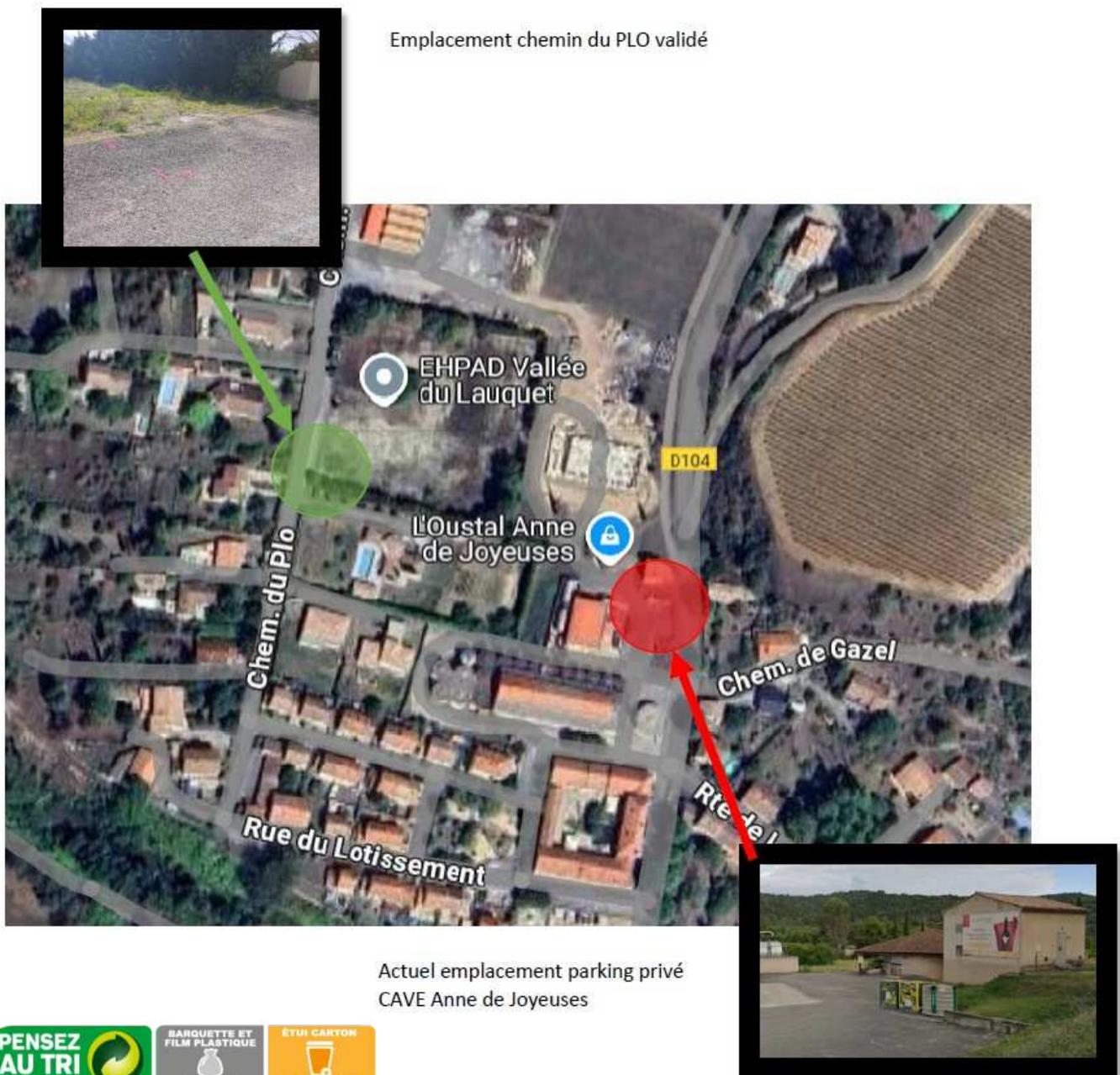
Pour tout renseignement, contactez l'adresse de l'exploitant du réseau :

<https://www.emeraudethd.fr/la-fibre-pour-les-particuliers>

Vous trouverez toutes les explications nécessaires au sujet du raccordement à la fibre, vous pourrez vérifier votre éligibilité et ensuite choisir votre Fournisseur d'Accès Internet. C'est le technicien de ce dernier qui viendra effectuer le raccordement « final » du boîtier posé en domaine public jusqu'à l'intérieur des habitations, en utilisant les infrastructures existantes (aériennes ou souterraines). Les raccordements finaux ne sont pas payants, hormis l'abonnement.

Changement de lieu des colonnes à verre - CAVE COOPERATIVE

Suite à un travail mené par la Communauté de Communes du Limouxin, les colonnes à verre situées à la cave coopérative (espace privé) ont été déplacées sur le Chemin du Plo.



Consignes de tri pouvant varier localement : www.consignesdetri.fr



Aquela rasségua La rassègue

Los festejaires

Los festejaires son preocupats per las futuras festas del 15 d'agost.
O dançaram nosautres.
N'ajatz pas paur tot serà prest lo 14. Enlaçats o freneticas dançarem.

Letra anonima

Après lo cagaire e l'incendiari, ara avèm lo còrbas.
Quin coratge!

"Las letras anonimas an aquel avantatge que sèm pas obligats d'i respondre".

Alexandre Dumas



Quartier del Plo

Se sètz convidats de manjar dins lo quartier del Plo, caldrà pas portar d'uoùs. I a mai de traucs dins lo camin que dins la vinha del vesin. Per Pascas e Paquetos la moleta espertinenta. Braves gens aprèp Paquetos lo camin serà fait. Patiencia.

Las plusas

Las plusas son de retour
Se caldrà gratar : solucion ecologica



Medecins, infirmiera, massatgier, apoticaire, fixaire d'osses benlèu un bruech ou un indevinaire. Sem salvats serem capables de nos garir aquí, e mai se quelques uns avian esfaçat SAN HILARI de la carta. Clinh d'uelh : cada jorn un cop de vin estalvia cinc sous de medecin

Qualques bonas lengas disian que la futura plaça benedictina era vida de totes comercis. Eh plan nou : Clément, Stéphane, André, Sylvie, Pierre, Séverine, Nicolas, Laura seran plan aquí. De pan, de vin, de las carbonadas dels legums e una frisette de temps en temps.

Que demanda lo poble aquò nos promet de polidas seradas aquel estiu e melhor encara.

Les Festejaires

Les festejaires ont du souci pour les futures fêtes du 15 Août. Nous dancurons, n'ayez peur tout est calé pour le 14. Enlacés ou endiablés nous danserons.



Lettre anonyme

Après le chieur et l'incendiaire maintenant nous avons le corbeau.
Quel courage !

"Les lettres anonymes ont le grand avantage qu'on n'est pas forcé d'y répondre".

Alexandre Dumas

Quartier du Plo

Si tu es invité à manger au quartier du Plo il ne faut pas porter des œufs, il y'a plus de trous dans le chemin que dans la vigne du voisin. Pour Pâques et Pentecôte l'omelette est d'actualité. Braves gens après Pentecôte le chemin sera fait. Patience.

Les puces

Les puces sont de retour.
Il faudra se gratter : solution écologique.

Médecins, infirmiers, masseur, pharmacien, osthéopathe peut-être un sorcier ou un devin. On est sauvé. Nous serons capables de nous soigner ici, même si certains avaient rayé Saint Hilaire de la carte.

Clin d'œil : chaque jour un coup de vin économise 5 sous au médecin.

Quelques bonnes langues disaient que la future place benedictine était vide de tous commerces.

Eh bien non : Clément, Stéphane, André, Sylvie, Pierre, Séverine, Nicolas et Laura seront bien là. Du pain du vin des grillades des légumes une frisette de temps en temps.

Que demande le peuple, cela nous promet de belles soirées d'été et mieux encore.

